

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 13-2022

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2022

Projet de reprise de la gestion d'Espace Jeunes et de l'animation en milieu scolaire par la DJAS - Etat d'avancement du projet

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur l'état d'avancement du projet de reprise de la gestion d'*Espace Jeunes* et de l'animation en milieu scolaire par la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (ci-après-DJAS) présenté au Conseil communal dans sa séance du 13 avril 2022. au travers du préavis N°04-2022

L'animateur en milieu scolaire, M. M. Giaucque, qui intervient auprès des enfants et des jeunes dans les établissements scolaires primaires et secondaires depuis 2006, a intégré comme prévu l'équipe de la DJAS le 1^{er} septembre 2022.

Les travaux de réfection des locaux d'*Espace Jeunes* ont été menés à bien par la Direction des domaines, gérances et sports et le Service des systèmes d'informations.

La nouvelle équipe socio-éducative d'*Espace Jeunes* est allée à la rencontre des jeunes sur le terrain afin d'appréhender leurs besoins et communiquer sur l'ouverture d'*Espace Jeunes*. En parallèle, elle a entrepris l'aménagement des locaux afin d'accueillir les jeunes à la rentrée scolaire des vacances d'automne.

Espace Jeunes a réouvert ses portes aujourd'hui même, le 2 novembre 2022 à midi. La structure sera ouverte dans un premier temps, les mercredi de 12h à 18h et les vendredi de 12h à 14h et de 16h à 18h. Ces périodes d'ouvertures évolueront progressivement en fonction des besoins jusqu'à la fin de l'année 2022. Dès le 1^{er} janvier 2023, les ouvertures seront quotidiennes durant les périodes scolaires.

L'équipe communiquera sur le développement de ses activités futures sur le site de la Ville de Pully mais aussi sur les réseaux sociaux, notamment sur son compte Instagram : @espacejeunespully.

Au travers de ces lignes, toute l'équipe d'*Espace Jeunes* tient à remercier l'ensemble du Conseil communal pour son soutien ainsi que l'ensemble des directions de la Ville de Pully qui ont contribué à la mise en œuvre de ce projet.

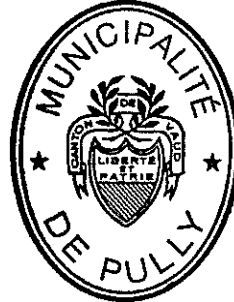
Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 26 octobre 2022.

Au nom de la Municipalité


Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner